

PLUM'INFOS

Fiche N°4 – Mars 2017

Responsable publication : Mr Gohel

☎ 02 96 86 00 64 fax : 02 96 86 19 77

E-mail : mairie.plumaudan@wanadoo.fr

Résumé de séances de Conseil

Séance du 20 Décembre 2016

♦ Charte communautaire

Le comité de pilotage fusion, en collaboration avec l'ensemble des élus du territoire de la future communauté d'agglomération a écrit la charte communautaire. Les principes de sa création, les compétences exercées, les modalités de gouvernance ainsi que le principe d'un pacte fiscal. Le conseil accepte la charte proposée.

♦ Mise à disposition du service urbanisme de Dinan Agglomération pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Monsieur le Maire informe le Conseil que par délibération du 30 juin 2014, le Conseil communautaire a approuvé la création d'un service d'instruction à l'échelle de l'intercommunalité afin de pallier au désengagement de l'Etat annoncé dans la loi ALUR. Il précise qu'à partir du 01 janvier 2017, la Communauté du Pays de Caunes va rentrer dans Dinan Agglomération et ainsi les Communes membres de la future agglomération vont pouvoir bénéficier des prestations du service urbanisme pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme.

Le Conseil Municipal décide donc d'approuver pour l'année 2017, la conclusion d'une convention de mise à disposition gratuite du service urbanisme de Dinan Agglomération.

Vos demandes depuis le 01 janvier 2017 sont donc instruites par le service instructeur de Dinan Agglomération et non plus par les services de la DDTM mais les démarches restent les mêmes, vous retirez vos documents (déclaration de travaux, permis de construire etc.) et vous vous renseignez à la Mairie et vous les redéposez également remplis à la Mairie.

♦ Plan topographique pour le bourg et Rue de Trébédan (délibération modificative à celle du 23 novembre 2016)

Monsieur le Maire informe le Conseil que le devis de la SCP Allain a été revu et qu'il s'élève à 3 006.44 € T.T.C. et non plus à 3 786.04 € T.T.C. pour la réalisation du plan topographique du bourg et de la Rue de Trébédan.

♦ Achat du pack dématérialisation

Le conseil décide d'acquérir auprès de la Société Berger Levraut un pack de dématérialisation (pack - certificat électronique - mise en service) pour le service comptabilité pour un montant de 876 €.

Séance du 25 Janvier 2017

♦ Subvention pour l'association Raid comme la Breizh

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de deux des trois participants à l'Europ'Raid 2017 (raid aventure humanitaire en Europe qui aura lieu du 29 juillet au 20 août 2017). Ceux-ci ont expliqué avoir créé une Association « Raid comme la Breizh » pour pouvoir participer à ce raid et sollicitent une subvention. Le Conseil décide de leur attribuer 200 €.

♦ Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la partie centrale du bourg et Rue de la Fontaine Saint Maudan

Le Conseil retient le devis de la SCP Allain de Dinan concernant la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la partie centrale du bourg et la Rue de la Fontaine Saint Maudan pour un montant de 10 260 € T.T.C..

♦ Joutes nautiques 2017

La Commune participera aux Joutes nautiques de 2017 et versera 100 € pour l'inscription à l'Association Kiwanis.

Séance du 01 Mars 2017

♦ Demandes de subventions pour l'atelier municipal

Le Conseil a décidé de demander une subvention DETR auprès de la Sous-Préfecture de Dinan pour la construction de l'atelier municipal ainsi qu'une demande de réserve parlementaire à Monsieur Michel Vaspard, Sénateur.

♦ Demandes de subventions pour l'aménagement de la partie centrale du bourg

Le Conseil a également demandé une subvention DETR auprès de la Sous-Préfecture de Dinan pour l'aménagement de la partie centrale du bourg ainsi qu'une demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police.

♦ Mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange pour la Rue de Trébédan

Une convention pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange concernant la Rue de Trébédan a été présentée aux élus ainsi que le devis d'Orange pour l'étude, l'ingénierie, la réception et mise à jour de la documentation. La participation de la Commune s'élève à 1 106.17 € T.T.C.

Le Conseil a donné un avis favorable.

Pêle mêle

☛ Tablette

Une tablette est installée à l'accueil de la Mairie. Vous pourrez, quand les travaux de la station d'épuration seront commencés, venir la consulter et vous verrez l'avancement des travaux au fur et à mesure.

☛ Elections

Elections présidentielles

1^{er} tour : le dimanche 23 avril 2017

2^{ème} tour : le dimanche 07 mai 2017

Elections législatives

1^{er} tour : le dimanche 11 juin 2017

2^{ème} tour : le dimanche 18 juin 2017

Tous les électeurs et toutes les électrices ont reçu courant Mars leur nouvelle carte. Le jour des élections, vous devrez vous présenter avec cette nouvelle carte et une pièce d'identité. Le bureau des élections se situe dans la salle de conseils (en bas de la Mairie).

Pour les élections présidentielles, le bureau sera ouvert de 8 h à 19 h.

Dates à retenir

Le Samedi 08 avril : Poulet grillé des chasseurs

Le Lundi 01 Mai : Vide greniers de l'Amicale Laïque et expo de Pacl à l'Espace Cassiopée

Le Dimanche 11 Juin : Poulet grillé des chasseurs à emporter (au terrain des sports)

Le Dimanche 18 juin : Course Nature des Craquelins - Jogging Plumaudan

Le Samedi 24 juin : Tournoi de foot de l'AS Plumaudan et kermesse de l'école - Amicale laïque

Le Dimanche 25 juin : Bal country - Plum'Country

Les 07,08, 09 Juillet : Déplacement à Folles de la section des noms burlesques de Pacl

Le Samedi 15 juillet : Soirée jambon à l'os et bal - Comité des fêtes.